



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 23934

Texte de la question

M. Jean Auclair attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la révision du découpage des secteurs de garde médicale. Ce découpage s'avère totalement inadapté aux départements caractérisés par une densité de population faible au kilomètre carré. Des critères spécifiques à ces zones rurales peu peuplées doivent être pris en compte. Il lui demande de lui faire connaître sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23934

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4352

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)